



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique

Correspondant : André LESUEUR, Président, lotissement les Frangipaniers- BO 44- Sainte-Luce

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : **Travaux de mise en place de vannes motorisées sur le réseau d'eau potable de la CAESM**

Mots descripteurs : Eau Potable

Nomenclature CPV : 45232150-8

Lieu d'exécution : Territoire de la CAESM

L'avis implique : Un marché public

Caractéristiques principales : Il s'agit, afin de pérenniser la desserte en eau potable, de mettre en place la motorisation de plusieurs vannes sur les réseaux de distribution et d'adduction.

Forme de marché : ordinaire - Les variantes non autorisées

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non.

Prestations divisées en lots : oui

Lot 1 : Fourniture et mise en place de vannes motorisées sous voirie ou terrain naturel **sur le territoire de l'Espace Sud.**

Lot 2 : Fourniture et mise en place de vannes motorisées d'adduction/distribution sur site de réservoir, localisation Ouest, (**Anses-d'Arlet, Diamant, Ducos, Rivière-Salée, Saint- Esprit, Trois-Ilets**),

Lot 3 : Fourniture et mise en place de Vannes motorisées adduction/distribution sur site de réservoir, localisation Est et Sud-Ouest, (**François, Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Marin, Vauclin**).

Durée du marché et délai d'exécution maximum : 4 mois (y compris la période de préparation d'1 mois) pour chaque lot.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent :

Le financement est assuré par le partenaire suivant : ODE

Prestations réglées par prix unitaires.

Avance : oui

Délai global de paiement des prestations de 30 jours

Forme juridique que doit revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En cas de constitution d'un groupement, l'entité adjudicatrice ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché, toutefois le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, conformément à l'article R 2142-24 du Code de la Commande publique en vigueur.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Contenu du dossier candidature : contenu mentionné dans les documents de la consultation

Contenu du dossier offre : contenu mentionné dans les documents de la consultation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération (Prix : 40%, Valeur technique : 60%)

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (articles R2123-1, R2123-4 à 7, du Code de la Commande Publique).

Date limite de réception des offres : **23/05/2022 (12:30)**

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par l'entité adjudicatrice : CAESM/DCE/67/2021

Conditions de remise des plis : la transmission des offres se fera uniquement par voie dématérialisée via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> - Rubrique : Entreprises-Fournisseurs-prestataires.

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le profil d'acheteur de la CAESM à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Martinique 12 Rue du Citronnier - Plateau Fofu - CSE 17103 - 97271 SCHOELCHER Cedex E-Mail : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr - Tél. : 05.96.71.66.67 - télécopieur : 0596.63.10.08.

Organe de médiation : Comité Consultatif de Règlement des Litiges - Cour Administrative d'Appel de bordeaux.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2022